

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 avril 2025

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 avril 2025

2025 DU 92 Dénomination esplanade Hubert Beuve-Méry (13e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 25 mars 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " esplanade Hubert Beuve-Méry " à une emprise à Paris (13^e) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 31 mars 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination " esplanade Hubert Beuve-Méry " est attribuée à l'emprise publique, située devant le siège du Monde, avenue Pierre Mendès France, à Paris (13^e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO